



# RAPPORT FINANCIER 2023

Faits saillants du maire



Conformément aux dispositions prescrites au Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1), je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice de 2023, de même que les conclusions du rapport du vérificateur externe.

Vous le savez, Saint-Apollinaire est la municipalité ayant connu la plus forte croissance au Québec entre 2016 et 2021. Sa population est passée de 6110 (2016) à 8116 habitants (2023). L'indice de vitalité économique de Saint-Apollinaire se situe au 5e rang (sur 1200) de toutes les municipalités du Québec.

Ces données sont de bonnes nouvelles pour le futur de notre municipalité, mais elles amènent une nouvelle réalité: Saint-Apollinaire devient grande! Une telle croissance demande de nous restructurer, de s'organiser et de se professionnaliser.

En plus de devoir faire des investissements majeurs dans nos infrastructures, les prochaines années seront marquées notamment par la mise en place de politiques financières, dont une *Politique de gestion des revenus excédentaires et des réserves financières*, qui offriront à Saint-Apollinaire un cadre financier rigoureux et visionnaire.

Dans les prochains mois, nous travaillerons également à la révision du *Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, en y ajoutant des éléments qui nous permettront notamment une plus grande transparence dans la communication des informations liées aux finances de votre municipalité.

L'avenir de Saint-Apollinaire continue d'être teinté par un développement territorial important et dynamique. Ma priorité est de nous doter des bons outils afin de poursuivre rigoureusement ce développement, tout en m'assurant d'une qualité marquée des services qui vous sont offerts.



**Jonathan Moreau**  
Maire

Votre maire,  
Jonathan Moreau

### Votre conseil municipal



**Daniel Laflamme**  
Conseiller 1



**Jean-Pierre Lamontagne**  
Conseiller 2



**Jason Bergeron**  
Conseiller 3



**Prescilla Bégin**  
Conseillère 4



**Denis Desaulniers**  
Conseiller 5



**Alexandre D'Amour**  
Conseiller 6

# RAPPORT FINANCIER 2023

## Faits saillants du maire

### Rapport du vérificateur indépendant

Conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP), la firme ayant procédé à l'audit des états financiers de 2023, Désaulniers, Gélinas et Lanouette S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés (DGL-CPA), atteste qu'hormis l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, le rapport financier consolidé de la Municipalité de Saint-Apollinaire offre, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2023, de ses résultats pour l'exercice et de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette).

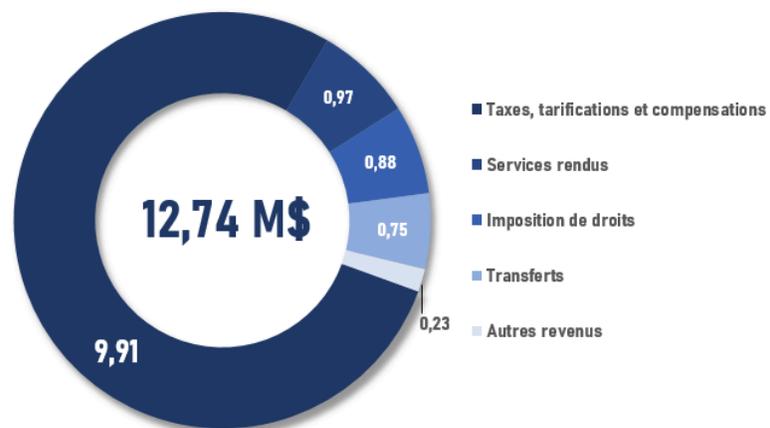
### Le rapport financier

Au 31 décembre 2023, sur une base consolidée, la Municipalité rend compte d'actifs financiers d'une valeur de **14,23 M\$** et de passifs représentant **26,38 M\$**. La valeur comptable des actifs non financiers, essentiellement constituée d'immobilisations corporelles, se situe quant à elle, à plus de **78,17 M\$**.

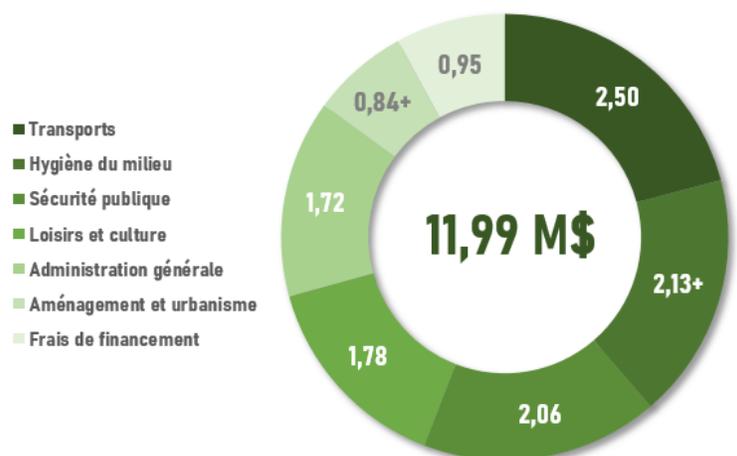
Infrastructures en eau potable	<b>15,94 M\$</b>
Infrastructures en eaux usées	<b>10,64 M\$</b>
Infrastructures de voirie	<b>27,01 M\$</b>
Bâtiments	<b>15,06 M\$</b>
Terrains	<b>2,89 M\$</b>
Véhicules	<b>0,95 M\$</b>
Autres immobilisations	<b>2,37 M\$</b>
Immobilisations (projets) en cours	<b>3,30 M\$</b>
Autres actifs non financiers	<b>&lt;0,01 M\$</b>

**Total** **78,17 M\$**

L'état des résultats relatifs à l'administration municipale dressé pour l'exercice de 2023 témoigne de revenus de fonctionnement de l'ordre de **12,74 M\$** et de charges pour un montant cumulatif de **11,99 M\$** en excluant l'amortissement. Pour cet exercice, les taxes, tarifications et autres formes de compensations représentaient à elles seules, **78 %** des revenus totaux. Au global, la Municipalité dégage des revenus **3,7 %** supérieurs à ceux budgétés.



Concernant les charges de fonctionnement, **39 %** de ces dernières sont consacrées à la voirie et aux réseaux d'approvisionnement et d'évacuation des eaux potables et usées. Les loisirs (**15 %**) et la sécurité publique (**17 %**) occupent également une part significative du budget de fonctionnement. Au final, les charges de fonctionnement ont été, pour l'exercice de 2023, **7,9 %** supérieures aux charges budgétées.



En procédant aux conciliations pour refléter l'écart entre le traitement comptable et fiscal des rubriques du rapport financier; produits sur cession d'immobilisations, remboursements du capital d'emprunt et autres affectations aux activités d'investissements, la Municipalité de Saint-Apollinaire termine son exercice financier de 2023 avec un déficit de **(317 787) \$**. Ce déficit ponctuel pour 2023 porte le surplus accumulé non affecté de l'administration municipale à **1,54 M\$** au 31 décembre 2023.

### Investissements

Pour l'exercice de 2023, la Municipalité cumule des revenus d'investissement de l'ordre de **1,46 M\$** principalement constitués de transferts et de contributions de diverses natures.

Également pour 2023, les acquisitions faites par la Municipalité s'élèvent à **4,92 M\$**;

- Transports : **1,98 M\$**
- Hygiène du milieu : **2,84 M\$**
- Autres : **0,10 M\$**

Parmi les projets réalisés et/ou entamés au cours de 2023, notons :

- les travaux de réfection de la route 273, incluant l'ajout d'une piste multifonctionnelle et d'un trottoir;
- le prolongement des services sur la rue Industrielle;
- le prolongement des services sur la rue de l'Ancolie;
- le pavage de certains tronçons de rues;
- le branchement des puits 13 et 14;
- l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- l'achat de vélos de « *spinning* » au centre multifonctionnel.

### Rémunération des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. c. T-11.001), le trésorier doit inclure dans le rapport financier, une mention de la rémunération et de l'allocation de dépense que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal.

Fonction	Rémunération	Allocation
Maire	42 000 \$	21 000 \$
Conseillers (6)	14 000 \$	7 000 \$
<b>Total</b>	<b>126 000 \$</b>	<b>63 000 \$</b>

### Répartition des postes au conseil municipal

Postes	Noms
Maire	Jonathan Moreau
Conseiller 1	Daniel Laflamme
Conseiller 2	Jean-Pierre Lamontagne
Conseiller 3	Jason Bergeron
Conseiller 4	Prescylle Bégin
Conseiller 5	Denis Desaulniers
Conseiller 6	Alexandre D'Amour